

Krou et Bakwe face à l'opération San Pedro (sud-ouest ivoirien)

A. SCHWARTZ

ORSTOM

RÉSUMÉ

Depuis une dizaine d'années, le Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire, sous-peuplé et enclavé, fait l'objet d'une opération de développement de très grande envergure, l'opération San Pedro. Deux peuples sont particulièrement affectés par cette opération dans leurs rapports traditionnels à l'espace : les Krou et les Bakwé. Les premiers, partagés entre une activité maritime séculaire — le métier de « Krouman » — et une agriculture vivrière de subsistance, se voient progressivement évincés à la fois des ports de la Côte et de leurs terres, sous couvert d'une logique technicienne qui fait totalement fi des normes de fonctionnement réelles de leur société. Les seconds, chasseurs-cueilleurs grands consommateurs d'espace, se trouvent petit à petit dépossédés d'une forêt à laquelle s'identifie l'espace vécu dont a besoin leur société pour se reproduire, sous couvert d'aménagement rationnel. Les uns et les autres sont en fait victimes aujourd'hui de l'impossible dialogue entre la raison des ancêtres, garante de pérennité, et la logique du technicien, garante — du moins en théorie — de progrès.

ABSTRACT

For the past ten years, a very large-scale development plan, the San Pedro scheme, has been applied to the under-populated and enclaved south-western part of the Ivory Coast. This scheme has particularly disturbed two peoples in their traditional relationship to the land, the Krous and the Bakwés. The former, seamen — the age-old « Krouman occupation » — and subsistence farmers, are gradually ousted from both the coastal ports and their farming-land in the name of a « technician's logic » which pays absolutely no attention to their living-patterns. The latter, hunters and gatherers who need a great deal of land, are gradually being dispossessed of the forest which represents the living space their society needs to reproduce — and this, in the name of « rational planning ». They are both victims of the incompatibility between empiric knowledge handed down by the ancestors, which represents perennity, and technician's logic, which — at least theoretically — represents progress.

En 1968, la Côte-d'Ivoire se lance dans une opération de développement d'une ampleur considérable, l'opération San Pedro. Il s'agit de mettre en valeur une région jusqu'alors totalement enclavée et absolument en marge du « miracle » ivoirien, le Sud-Ouest du pays. Le moteur de l'opération : un

port, créé de toutes pièces à San Pedro, à quelque 350 km à vol d'oiseau à l'ouest d'Abidjan. Son fondement économique immédiat : la richesse en bois de l'arrière-pays — un million de tonnes d'exportations annuelles, 50 % des réserves ivoiriennes. Son fondement économique plus lointain : une

mise en valeur rationnelle d'une région très peu peuplée — 37 000 km², 120.000 habitants — par la promotion d'opérations agro-industrielles de grande envergure — au programme, quelque 80.000 ha de plantations de palmier à huile, cocotier, hévéa, café, cacao et riz —, dont le produit prendra progressivement la relève du bois et justifiera la viabilité finale de l'opération. Des projets industriels s'y grefferont par la suite, en particulier un gigantesque projet pâte à papier. Un organisme d'intervention à la mesure de l'entreprise est créé en 1969 : l'ARSO, Autorité pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest. Conçu sur le modèle de la Tennessee Valley Authority du New Deal américain, son rôle est d'assurer la programmation, la coordination et le contrôle du projet. Placé sous la tutelle directe du Président de la République, ses pouvoirs sont considérables, ses moyens financiers importants. Fin 1976, les seuls investissements publics réalisés dans la région atteignent les 50 milliards de FCFA.

Parmi les peuples autochtones soumis à cette puissante machinerie, deux sont tout particulièrement touchés : les Krou et les Bakwé. Ceux-ci, respectivement au nombre de 15.000 et 5.000 individus, habitent l'arrière-pays immédiat de San Pedro, une zone de 20.000 km² qu'ils n'occupent donc qu'à raison de 1 habitant au km² (2 pour les Krou, 0,5 seulement pour les Bakwé). Une zone si faiblement peuplée que les promoteurs de l'opération la considèrent en fait comme inhabitée, et dans laquelle il leur paraît dès lors possible de déployer leur action sans avoir à tenir compte le moins du monde d'un peuplement aussi inexistant. Malentendu de base qui mènera à une véritable confiscation des terres des uns et des autres, et sera à l'origine de nombreux conflits, voire de blocages à même d'introduire des entraves sérieuses au bon déroulement du projet, la logique de l'aménageur n'étant en l'occurrence absolument pas celle de l'« aménagé ». Ce sont quelques aspects de cette confrontation que nous nous proposons d'aborder ici.

LES KROU ET L'OPÉRATION SAN PEDRO

Un peuple de navigateurs, traditionnellement davantage tourné vers la mer que vers la terre.

Les Krou occupent la moitié occidentale du Sud-Ouest ivoirien. L'essentiel de leurs effectifs se concentre en fait sur une frange d'une dizaine de kilomètres de profondeur le long de l'Océan Atlantique. Plus connus sous le nom de « Kroumen », ils ont été, plus encore que tout autre peuple du littoral africain, profondément « conditionnés » par l'histoire. Au terme de 5 siècles de contacts avec l'Europe, au cours desquels ils jouèrent successivement un rôle important dans le trafic de la malaguette, la traite des esclaves, le développement du commerce légitime, enfin la mise en place des appareils coloniaux sur la côte ouest-africaine, ils sont aujourd'hui les meilleurs manutentionnaires de billes de bois sur les cargos grumiers opérant dans le Golfe de Guinée. Ces traditions d'activité maritime en ont fait de véritables spécialistes de la mer, en quelque sorte des « dockers embarqués », particulièrement prisés et recherchés par les compagnies de navigation, bien mieux rémunérés aussi que s'ils travaillaient à terre. Spécialistes dont le recrutement n'est pas laissé au hasard, mais se fait selon des règles très précises.

Seule la possession d'un « livret d'identité spécial de Krouman » permet, en effet, d'entrer dans la corporation. Ce livret est délivré par les bureaux de l'Inscription Maritime de Tabou et de Sassandra, deux petits ports de la côte où, jusqu'à une époque tout à fait récente, s'effectuait l'embarquement de cette main-d'œuvre. Une institution donc étroitement contrôlée par les autorités ivoiriennes.

En pays krou, il n'est aujourd'hui pratiquement pas d'adulte qui ne se livre — ou ne se soit livré à une époque de sa vie — à cette activité maritime. Pour le jeune Krou, la navigation est quasiment perçue comme un rituel d'initiation, qui permet à l'adolescent d'accéder à part entière au monde des adultes. Vouloir y échapper paraîtrait à la limite suspect. Aussi, dès l'âge de 18 ans — âge minimum requis par la loi pour embarquer —, se met-il en quête de son « livret de Krouman », entreprise qui prend quelquefois des années. Dans un tel contexte, le travail de la terre n'exerce évidemment sur lui que très peu d'attrait. Non seulement la navigation rapporte davantage que n'importe quel autre secteur d'activité, mais elle permet de surcroît au Krouman de reproduire au mieux sa société selon le modèle structurel répétitif qui la régit depuis des générations — modèle dans lequel la navigation joue un rôle capital. Il est donc à peine exagéré de prétendre qu'en pays krou il faut être cul-de-jatte pour ne jamais naviguer.

Entre deux embarquements, le Krou, tout marin qu'il est, ne s'adonne pas moins à une agriculture vivrière dont il convient de ne pas sous-estimer l'importance. Si les revenus que lui procure la navigation servent indéniablement à améliorer l'ordinaire — rares sont les repas non accompagnés de viande ou de poisson —, les dépenses consacrées aux produits vivriers de base — à l'exception toutefois du riz, dont la production est loin de suffire à la consommation — restent cependant limitées. A l'instar de ses voisins de la forêt ouest-ivoirienne, le Krou pratique une agriculture itinérante sur brûlis — riz, maïs, manioc, banane plantain, taro en sont les principales constituantes —, très grande consommatrice d'espace. Les femmes tiennent une place prépondérante dans ce type d'agriculture, dont, à l'exception des travaux de préparation de la parcelle, elles assurent pratiquement le contrôle intégral. Quelques très rares plantations de café ou de cacao se greffent sur ces terroirs essentiellement vivriers, en particulier dans l'arrière-pays immédiat de Tabou et sur la rive ivoirienne du Cavalley, les problèmes liés à l'évacuation des produits étant encore tout à fait récemment le principal obstacle au développement de la culture industrielle.

Un peuple en somme de marins-paysans, profondément attaché à la mer, mais pas détaché pour autant de la terre.

Un univers doublement menacé.

Les Krou sont aujourd'hui inquiets. L'équilibre qu'ils sont parvenus à établir au fil des générations entre activité maritime et activité terrestre, et sur lequel se fonde à présent toute leur organisation sociale, est très sérieusement menacé depuis que le planificateur a décidé de prendre en main « rationnellement » leur destin. Les retombées de l'opération San Pedro risquent, en effet, d'être fatales à cet équilibre, dans la mesure où elles remettent en cause les rapports traditionnellement entretenus par ce peuple à la fois avec la mer et avec la terre, et où elles portent donc atteinte à l'équilibre de l'édifice social tout entier.

Les Krou et la mer : un avenir incertain.

Jusque dans les premières décennies du XX^{ème} siècle, les Krou ont le monopole quasi total de l'institution krouman telle que nous venons de la présenter. A partir des années 1930 cependant, un nombre de plus en plus important de non autochtones, originaires de toutes les régions de Côte-d'Ivoire, voire de tout l'Ouest africain, parvient à s'insérer dans la corporation. La brèche ouverte ira rapidement en s'élargissant, au point que fin 1975 les Krou ne constituent plus que la moitié environ des Kroumen immatriculés à Tabou, le quart de ceux immatriculés à Sassandra. Une évolution inquiétante certes, mais non alarmante, dans la mesure où, jusqu'à une époque récente, elle s'accompagnait d'un accroissement constant de la demande de ce type de main-d'œuvre.

Bien plus inquiétantes sont par contre les mesures progressivement prises par la plupart des pays du Golfe de Guinée, au lendemain de leur indépendance nationale, réservant, dans le but de protéger leur propre marché du travail, la manutention portuaire à leurs seuls ressortissants. Les Kroumen sont ainsi petit à petit évincés de toutes les rades foraines de la côte, à l'exception de celles du Gabon. Le « boom » que connaît l'exploitation forestière à la fois ivoirienne et gabonaise depuis une dizaine d'années a quelque peu masqué ce rétrécissement du marché du travail krouman. Le phénomène n'en est pas moins préoccupant.

Les coups les plus durs portés à l'institution le sont cependant par la Côte-d'Ivoire elle-même, dans le cadre précisément de l'aménagement « rationnel » du Sud-Ouest du pays qu'elle entreprend à partir de 1968. Et ce en plusieurs temps.

Premier temps. Dès l'achèvement du port de San Pedro, en 1972, les trois rades foraines — Sassandra, Grand-Béréby, Boubélé — qui jusqu'alors évacuaient toute la production forestière de la région et sur lesquelles l'essentiel des opérations de manutention étaient assurées par des Kroumen — en l'occurrence pour la plupart de « vrais » Krou — sont fermées au trafic. L'intégralité des opérations portuaires du Sud-Ouest doit désormais se faire dans le nouveau port. Pour les Kroumen, le manque à gagner est évident : même si tous retrouvaient une situation à San Pedro — ce qui ne sera pas le cas —, le gain de temps réalisé dans le chargement d'un bateau en passant de la rade en haute mer au port, qui est de l'ordre de 100 %, réduirait d'autant la durée de la prestation qui leur est demandée et en fonction de laquelle ils sont payés.

Deuxième temps. A la fin de cette même année 1972, les opérations d'embarquement des Kroumen à bord des navires utilisateurs, qui s'effectuaient jusqu'alors soit à Tabou soit à Sassandra, sont transférées à San Pedro pour les travailleurs immatriculés au premier centre, à ... Abidjan pour ceux relevant du second, alors que les formalités de constitution des équipages continuent à se faire dans l'un et l'autre des anciens centres. D'où un va-et-vient permanent de « taxis-brousse » assurant la navette à l'aller, entre le lieu de recrutement et le port d'embarquement, au retour, entre le port de débarquement et les chefs-lieux de sous-préfecture dont dépendent les navigateurs. Système d'autant plus irrationnel que le Krouman originaire de San Pedro même, ou de Grand-Béréby (à 50 km à l'ouest de San Pedro), est d'abord tenu, s'il désire s'enrôler à bord d'un navire, de se rendre à Tabou (à 130 km pour le premier, à 80 km pour le second, à ses frais

bien sûr), et ceci sans être sûr d'être jugé « apte » à l'embarquement lors des différents contrôles qu'il a à franchir, puis de refaire le même chemin en sens inverse jusqu'à San Pedro.

Troisième temps. En 1973, un « corps » de dockers est créé pour les besoins du tout nouveau port de San Pedro. Priorité est en principe accordée aux anciens employés des rades précédemment fermées. La moitié seulement des dockers recrutés l'est en fait dans cette catégorie, l'autre moitié provenant d'éléments nouveaux. Une seconde vague de recrutement complète cette première en 1975. Résultats : 20,5 % seulement du millier de dockers opérant dès lors dans le port de San Pedro sont des Krou!

Comment convient-il d'interpréter une telle série de mesures, à l'évidence défavorables aux Krou? Celles-ci ne se comprennent, à notre avis, qu'à la lumière de la manière dont les autorités ivoiriennes perçoivent elles-mêmes l'institution krouman : une institution relevant purement et simplement du folklore, sans le moindre fondement économique ou social, aux conséquences désastreuses pour le développement de la région — main-d'œuvre détournée de la terre, argent gaspillé plus que dépensé utilement —, un « mal », selon le propre terme du Président HOUPHOUËT-BOIGNY, dont il serait grand temps de guérir le Sud-Ouest. Les thérapeutiques mises en œuvre laissent dès lors peu de doutes sur le but réellement poursuivi par les initiatives prises : ramener les Krou à la terre, en faire des « planteurs », partant des citoyens, à part entière. Nul doute que dans ces conditions il ne subsistera bientôt effectivement de l'institution krouman qu'un certain folklore.

Les Krou et la terre : une impasse certaine.

Et si les Krou acceptaient ce « retour » à la terre — qui n'en serait d'ailleurs pas un, puisqu'ils ne l'ont jamais vraiment quittée — tant souhaité par les autorités? S'ils décidaient subitement de se lancer massivement dans la culture de rente pour compenser la perte de revenus subie par l'abandon de la navigation? Simple hypothèse, mais dont l'examen jette un éclairage encore plus cru non plus seulement sur l'irrationalité, sous couvert de « logique » du développement, du comportement des instances dirigeantes mais aussi — et c'est à la limite plus grave encore — sur l'ambiguïté, voire la duplicité de la politique qu'elles poursuivent.

En contradiction totale avec le discours officiel prônant le retour des Krou à la terre, il est, en effet, envisagé dès le démarrage de l'opération San Pedro un programme de plantations industrielles d'une ampleur telle (projet palmier à huile-cocotier de 18.000 ha dans l'arrière-pays de Tabou, projet hévéa de 13.500 ha dans l'arrière-pays de Grand-Béréby, projet pâte à papier qui amputera le pays Krou de plusieurs dizaines de milliers d'hectares) que même si ceux-ci acceptaient d'effectuer leur reconversion ils ne le pourraient pas, faute d'espace disponible. A l'extrême rigueur la porte leur reste-t-elle ouverte dans le projet palmier-cocotier de Tabou, qui prévoit la possibilité d'intégration d'un certain nombre d'autochtones par le biais d'une formule d'association à la plantation industrielle dite des « plantations villageoises », à condition bien entendu que les règles de participation imposées par la société promotrice soient rigoureusement respectées.

Dans ces conditions, comment le Kou d'aujourd'hui ne peut-il être perplexe? Comment ne peut-il pas se s'interroger sur les fondements réels d'une contradiction aussi flagrante entre le discours et la pratique? Et si l'on cherchait tout simplement à faire de lui un manoeuvre de plantation industrielle, un salarié d'un type d'agriculture dans laquelle les bras se font de plus en plus rares — hypothèse que conforte la crise de main-d'œuvre que connaît depuis quelques années la Côte-d'Ivoire?

De plus en plus limité dans son activité traditionnelle de navigateur, dépossédé des meilleures de ses terres, le Krou ne sera pas de toute évidence le premier bénéficiaire de l'aménagement « rationnel » de son pays.

LES BAKWE ET L'OPÉRATION SAN PEDRO

Un peuple de chasseurs-cueilleurs, traditionnellement grand consommateur d'espace.

Les Bakwé occupent la partie orientale du Sud-Ouest ivoirien. Contrairement aux Krou, leurs villages n'arrivent pas jusqu'à la côte, contrôlée par deux petites ethnies dont l'emprise sur l'espace est insignifiante, les Wané (900 personnes) et les Neyo (2.500 personnes). Leur cadre de vie est donc intégralement la forêt, qu'ils peuplent, rappelons-le, à raison de 0,5 habitant seulement au km² et avec laquelle ils ont vécu, jusqu'à la mise en œuvre de l'opération San Pedro, en symbiose parfaite. Une symbiose qui s'appuyait sur un mode de production très peu agressif envers l'espace sur lequel il intervenait, fondé d'une part, sur la cueillette, d'autre part sur une agriculture vivrière assez peu diversifiée.

L'économie de cueillette — ramassage, chasse et pêche — n'entraînait aucune transformation notoire du milieu naturel.

Le ramassage — collecte de produits à la fois végétaux et animaux de toutes sortes, allant de l'igname sauvage à la chenille du cœur de palmier —, qui assurait au Bakwé une bonne partie de ses besoins alimentaires, ne faisait intervenir aucun « détour productif ».

La chasse poursuivait une finalité à la limite plus sociale qu'économique. Pour le Bakwé de l'ancien temps, il s'agissait là d'une activité qui était avant tout une façon d'être vis-à-vis de l'espace, une manière d'affirmer sa présence dans la forêt, de contrôler son environnement à défaut de le maîtriser. Aller à la chasse, c'était « aller dans la forêt », (pa-kula). Très paradoxalement, ni l'éléphant, ni la panthère, les deux animaux les plus valorisés, n'étaient principalement chassés pour la valeur intrinsèque de leur ivoire ou de leur peau. Posséder des défenses était certes un élément important de richesse : l'ivoire entrait dans la dot, permettait l'achat de captifs et, signe suprême de prestige, était utilisé par les hommes particulièrement aisés pour la confection de claies de fond de douchière... Ce n'était cependant pas avant tout pour l'ivoire que le Bakwé chassait l'éléphant. Roi de la forêt, cet animal incarne plus que tout autre la puissance. En arriver à bout était chaque fois un événement, que célébraient non seulement le village du chasseur vainqueur mais aussi les villages voisins. Il en était de même de la panthère, considérée comme l'animal le plus fort de la forêt, et dont les dents, les griffes et la peau étaient transformées en « médecines ». Seul le petit gibier était vraiment tué dans un but de consommation alimentaire — et encore selon des règles qui en garantissaient

la reproduction.

C'est la pêche qui était en fait perçue par le Bakwé comme la véritable sécurité alimentaire. Quand la viande « de brousse » venait à manquer, il suffisait d'aller jeter sa ligne ou son épervier dans la rivière à proximité du village — tous les villages étaient jadis établis près d'un cours d'eau — pour être sûr de manger son riz avec une « sauce ». Le respect d'un certain nombre de règles permettait, là encore, au poisson de se reproduire dans les meilleures conditions.

Seule une petite agriculture vivrière d'appoint taillait dans la forêt de minuscules clairières. Jadis, affirment les vieux, l'homme bakwé ne consacrait guère plus de 15 jours par an à l'activité agricole. Ce temps allait exclusivement à l'abattage des arbres de la parcelle de forêt destinée à recevoir les quelques rares cultures vivrières produites en complément de l'économie de cueillette. La principale de ces cultures était le riz — il a de tous temps existé une variété autochtone de ce produit —, auquel s'ajoutaient le manioc et le maïs, d'introduction plus récente, ainsi qu'un certain nombre de petits légumes et condiments. Il s'agissait là d'une activité essentiellement féminine, l'homme ne participant ni à la mise en place des cultures, ni à leur entretien, ni à la récolte. La même parcelle ne servait jamais plus de deux fois, sans toutefois que celle-ci pût recevoir du riz deux fois de suite. La notion de « jachère » n'avait pas grande signification. Pour éviter l'envahissement par les mauvaises herbes, on préférait refaire chaque année son champ sur un morceau de forêt nouveau plutôt que de revenir, même après de nombreuses années, sur le même emplacement.

De cette très rapide présentation du mode de production bakwé traditionnel, deux conclusions principales se dégagent.

Tout d'abord, pour pouvoir se reproduire, ce mode de production avait considérablement besoin d'espace. Par le biais de la chasse, l'univers économique bakwé s'étendait à des dizaines de kilomètres du village de base, sans qu'il y ait d'ailleurs entre villages voisins de délimitation territoriale précise. Cela supposait donc que le « gâteau à partager » — la forêt bakwé — parvint toujours à fournir des parts également importantes à chacun. En d'autres termes, qu'un certain plafond démographique ne fût jamais dépassé. Contrainte qui explique la taille plus que réduite du village bakwé (55 habitants en moyenne).

En second lieu, ce mode de production, grand « consommateur » d'espace, n'est cependant absolument pas destructeur d'espace. L'économie de cueillette ne modifie en rien le milieu naturel : les produits de ramassage se reproduisent au rythme des saisons, les techniques de chasse et de pêche utilisées assurent la reproduction normale du gibier et du poisson. La petite agriculture vivrière à laquelle se livre le Bakwé traditionnel n'affecte guère davantage ce milieu : les minuscules clairières ouvertes dans la forêt ne sont que des égratignures.

Les normes de fonctionnement — et de reproduction — de la société bakwé traditionnelle s'inscrivent ainsi dans un espace vécu qui s'identifie à l'ensemble du vaste domaine cynégétique dans lequel ses ressortissants exercent leur activité, c'est-à-dire à l'ensemble de la forêt à l'intérieur de laquelle ceux-ci sont disséminés, et qui forme un tout difficilement décomposable, « découppable ». C'est seulement par rapport à cet ensemble que l'on peut valablement appréhender le devenir de cette société, aujourd'hui en pleine rupture d'équilibre avec son espace vécu traditionnel.

Un équilibre sérieusement compromis.

Depuis la mise en œuvre de l'opération San Pedro, une double menace pèse sur la forêt bakwé : celle des grands projets agro-industriels, qui réquisitionnent des étendues considérables de terres ; celle d'une immigration à la fois spontanée et planifiée, non moins dévoreuse d'espace.

Les Bakwé et les grands projets agro-industriels.

C'est par dizaines de milliers d'hectares que se chiffre la ponction effectuée par les grands projets agro-industriels sur l'espace bakwé. Parmi ceux-ci, deux sont tout particulièrement spectaculaires et significatifs du peu de cas que le « développeur » fait en l'occurrence des occupants de cet espace : le projet des « grands domaines », le projet « pâte à papier ».

Le projet des « grands domaines ».

En 1970, l'ARSO envisage la mise en valeur en plein cœur du pays bakwé d'un périmètre de 20.000 ha sous la forme de « grands domaines », opération qui peut se résumer ainsi : la terre à qui a les moyens de la mettre en valeur. A l'intérieur de ce périmètre, un certain nombre de parcelles sont délimitées, qui seront attribuées sous forme de concessions à bail emphytéotique de 99 ans — la surface minimum concédée étant de 20 ha — « à toutes personnes pouvant justifier de moyens suffisants pour une mise en valeur certaine » — formule très à la mode au Brésil. L'attributaire n'a qu'une redevance de 15.000 F CFA par ha à verser à l'ARSO pour participation aux frais d'aménagement « primaire » du périmètre. Libre à chacun d'y planter ce qu'il veut. Pendant très longtemps, l'opération ne dépasse pas le stade du projet. Les habitants de la région, qui n'en avaient que très vaguement entendu parler, le croient abandonné quand brusquement, en 1973, des panneaux portant l'inscription « Domaines réservés, défrichements interdits » viennent en concrétiser la limite orientale, le long de la route San-Pedro-Soubré. Aucun terroir bakwé n'est touché directement, encore que la limite tracée en effleure certains. Mais grande est l'émotion des autochtones quand ils réalisent ce qui va se passer, et sans qu'ils aient été ni consultés ni même informés.

En mai 1975, la première plantation de cacao est commencée dans le périmètre : l'allocataire en est un grand dignitaire de l'Etat ivoirien. En novembre de la même année, une mission de prospection pédologique est entreprise par un bureau d'études canadien, la société Kenting, dans la zone située dans le prolongement nord des « grands domaines ». Les Bakwé voient dans cette opération la première étape vers une extension du périmètre réservé. Ils décident de ne plus se laisser surprendre et s'opposent par la force à tout travail sur le terrain. Des réunions sont organisées par l'ARSO pour les amener à changer d'avis. Les Bakwé restent sur leurs positions. L'affaire se politise. La question des « grands domaines » est remise sur le tapis. Pudiquement, l'ARSO commence par débaptiser les « grands domaines », qui deviennent « petites et moyennes entreprises agricoles », puis promet généreusement aux Bakwé, pour calmer les esprits, la construction de... deux écoles. Entre-temps, les Canadiens plient évidemment bagage, et ce d'autant plus facilement que la mission Kenting est intégralement financée par le Gouvernement Fédéral. Depuis, les choses en sont restées là. Mais les Bakwé sont plus que jamais considérés comme des empiéteurs de tourner rond.

Le projet « pâte à papier ».

C'est en gros, tout le quart occidental du territoire bakwé que ce projet met « en réserve » en 1976. Ce qui signifie que tous les occupants doivent en être expulsés d'ici le démarrage sur le terrain — en principe vers 1980 — de l'opération. Un millier environ de Bakwé — une vingtaine de villages — sont touchés, mais aussi un millier d'allochtones (sans doute davantage), dont l'ARSO avait par ailleurs encouragé l'implantation. Là aussi, l'émotion est vive quand le projet est rendu public. Le coup porté cette fois-ci à l'édifice social bakwé risque d'être fatal. Accepteront-ils de quitter « leur » forêt spontanément ou faudra-t-il les en sortir de force? Et pour aller où? Et pour vivre comment? Autant de questions que se posent non seulement les intéressés mais aussi les diverses instances d'autorité impliquées dans le projet.

Les Bakwé et l'immigration

Tout aussi grande est la menace que fait peser sur l'équilibre jadis de règle entre les Bakwé et leur espace l'implantation massive dans leur forêt — du moins dans celle laissée disponible par les projets agro-industriels — de migrants agricoles allochtones. Ceux-ci, attirés par les importantes possibilités de culture de rente — café, cacao — qu'offre cette région à la fois fertile et peu peuplée, sont originaires de toutes les régions de Côte-d'Ivoire, mais aussi de tout l'Ouest africain. Les uns viennent spontanément. D'autres y ont été « dirigés » dans le cadre d'une opération d'immigration planifiée.

L'immigration spontanée

Celle-ci démarre vraiment en 1971, avec la construction à Soubré d'un pont sur le fleuve Sassandra. Trois petits fronts pionniers existent alors déjà en pays bakwé, le long de pistes ouvertes par les exploitants forestiers — l'un au nord, les deux autres au sud-est et au sud-ouest —, forts de quelque mille hommes chacun. En 1975, le seul front nord est passé à 12.000 migrants, pour une population d'accueil dont les effectifs — 2.000 personnes — ont tout juste subi les incidences du taux d'accroissement naturel. Depuis, le mouvement n'a cessé de se poursuivre : en 1978, un nouveau recensement en dénombrerait vraisemblablement près de 20.000...

Nous ne nous arrêterons guère ici sur les modalités de cette immigration. Nous remarquerons simplement que dans un tel contexte d'accroissement démographique le rapport que les Bakwé entretenaient jadis avec leur espace ne peut plus du tout être le même. La plupart des villages essaient aujourd'hui de se constituer des réserves foncières dans l'espoir sans doute de sauvegarder au moins partiellement l'équilibre ancien. Mais n'est-il pas déjà trop tard?

L'immigration planifiée.

A ce courant d'immigration spontanée s'ajoute, de 1971 à 1974, un mouvement d'immigration planifiée, qui amène en pays bakwé 3.500 Baoulé déguerpis du périmètre d'inondation de la retenue hydro-électrique de Kossou, au centre de la Côte-d'Ivoire. Pour installer ces migrants, une forêt classée, véritable réserve cynégétique des Bakwé, est ouverte à l'activité agricole. Quatre villages en dur, dotés d'équipements collectifs modernes, entourés de terroirs tracés au cordeau, y sont créés. Les nouveaux arrivants, considérablement aidés par les pouvoirs publics (ils bénéficient notamment pendant près de deux ans de l'aide alimentaire du PAM — Programme d'Aide Alimentaire Mondial des Nations

Unies —), exercent très vite une telle emprise sur l'espace forestier qui les entoure que deux villages bakwé voisins, totalement perturbés par leur façon « à eux » d'occuper l'espace, décident spontanément de déménager... Des milliers d'hectares de forêt échappent, là encore, à ses occupants traditionnels.

Déjà amputé à l'époque coloniale par la « réserve de Taï » — quelque 425.000 ha, dont les 2/3 environ en territoire bakwé —, aujourd'hui dépossédé à un rythme accéléré de ses terres, le « pays » bakwé n'est d'ores et déjà plus à même d'assurer à ses ressortissants la reproduction du mode de production qui leur permettait jadis de vivre en symbiose avec leur espace. Un équilibre traditionnel se trouve donc là sérieusement compromis. Noyés dans le flot grandissant d'immigrants de toutes origines, les Bakwé, dont les minuscules villages paraissent à présent dérisoires, voire dénués de fondement, au milieu de « campements » allochtones dont certains atteignent les 1.000 habitants, parviendront-ils seulement à sauvegarder leur identité? Au train où vont les choses, cela ne semble guère évident.

CONCLUSION : LE CERCLE VICIEUX DE LA LOGIQUE TECHNICIENNE

L'examen des incidences de l'opération San Pedro sur les sociétés Krou et Bakwé du Sud-Ouest ivoirien nous apporte une illustration flagrante des conséquences dramatiques que peuvent entraîner des projets de développement élaborés in vitro par des technocrates raisonnant selon une logique implacable, et imposé à des populations habituées depuis des générations à organiser leur espace selon une logique différente, mais non moins implacable. Ce que nous condamnons dans ce genre d'opération, ce ne sont pas les opérations en elles-mêmes, sans lesquelles il ne peut y avoir de développement — l'occupation de l'espace telle qu'elle est traditionnellement pratiquée par les Krou et les Bakwé est de toute évidence en contradiction totale avec un quelconque aménagement agricole rationnel du Sud-Ouest ivoirien —, mais la manière dont ces opérations sont conçues et menées sur

le terrain. Ce qui caractérise cette manière, c'est que précisément elle ne tient aucun compte de l'identité réelle des peuples sur le devenir desquels on intervient, de leur dimension historique, des équilibres — toujours fragiles — qu'ils ont pu établir avec leur environnement et dont peut dépendre leur survie. Et quand même ces données humaines de base sont censées être prises en considération, combien de fois ne sont-elles pas victimes du « cercle vicieux » de la logique technicienne? Le cas des Krou est à cet égard particulièrement significatif. D'un côté on les exhorte à revenir à la terre, à abandonner leur activité de navigateurs, jugée incompatible avec la mise en valeur agricole de la région; on fait même tout pour rendre la pratique de cette activité de plus en plus difficile. De l'autre, on les dessaisit de leurs terres, sous prétexte justement que l'activité maritime les intéresse davantage que l'activité agricole. Attitudes parfaitement contradictoires au regard des propos qui les sous-tendent — le terme ultime de cet enchaînement logique étant que le Krou se trouve à la fois éloigné de la mer et de la terre —, mais parfaitement logiques au regard des objectifs réellement poursuivis.

La « manière » n'est pourtant pas toujours si difficile à trouver. Dans le cas des Krou, elle tombe sous le bon sens. Elle aurait pu consister, non pas à les dissuader de se livrer à une activité dans laquelle ils sont reconnus par d'autres praticiens de la « logique technicienne » comme les meilleurs — la manutention maritime et portuaire —, mais à tout mettre en œuvre pour que cette activité leur soit d'une part réservée — au niveau d'une attribution prioritaire de cartes de docker au port de San Pedro, par exemple, ou de la délivrance de livrets de Krouman —, d'autre part facilitée au niveau d'une révision totale des modalités de recrutement des équipages, par exemple. Dans le cas des Bakwé, nous reconnaissons que les problèmes posés sont beaucoup moins faciles à résoudre. Raison de plus pour mettre la « manière ». Or, non seulement rien n'a été fait pour prendre en considération la spécificité de leur rapport à l'espace, mais de surcroît tout ce qui a été fait sur le terrain l'a été comme s'ils n'existaient pas. Pratiques pour le moins étonnantes dans un pays où le « dialogue » est pourtant officiellement prôné comme la première des vertus politiques.